

Séance du 29 avril 2010

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC**

Objet : Admissions en non valeur

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 29 avril 2010 sur la convocation et sous la présidence de Mme Marie-Pierre MAIRESSE, Présidente de l'Université,

Le quorum étant atteint,

*M. l'Agent Comptable, présente des admissions en non valeur de créances irrécouvrables.
Les conseillers retirent de l'admission en non valeur la créance détenue sur Mme Desanglois Françoise.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES ADMISSIONS EN NON VALEUR AINSI MODIFIEES
(cf. document joint).**

Fait à Valenciennes, le 7 mai 2010

La Présidente du Conseil d'Administration,



Marie-Pierre MAIRESSE

Date de publication : 19/05/2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 Avril 2010

**CREANCES IRRECOURVABLES
(NON VALEUR)**

ANNEE	NATURE DE LA CREANCE	NOM	MONTANT	MOTIF
2006	Préparation concours éducateur spécialisé	[REDACTED]	17,74	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2007	RAFP 2006	[REDACTED]	92,68	Refus de poursuite montant trop faible
2007	Inscription AFNC 2007	[REDACTED]	15,00	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2007	Inscription GTMG 2007	[REDACTED]	2,99	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2007	Facturation téléphone sept à oct 2007	[REDACTED]	5,42	Association dissoute
2008	Droit d'inscrip 2007-2008	[REDACTED]	229,79	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2008	Droit d'inscrip 2008-2009	[REDACTED]	434,72	N'habite plus a l'adresse indiquée
2008	Droit d'inscrip 2008-2009	[REDACTED]	237,72	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2008	Paie négative	[REDACTED]	3,63	Refus de poursuite montant trop faible
2008	Paie négative	[REDACTED]	77,50	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2008	Cours de langues (DIUL) Italien	[REDACTED]	135,00	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2008	Facture BU non rendue	[REDACTED]	32,00	Montant faible pour poursuite par voie huissier
2009	Droit d'inscrip 2008-2009 DAEU	[REDACTED]	40,00	Refus de poursuite montant trop faible
2009	Droit d'inscrip 2008-2009 DAEU	[REDACTED]	40,00	Refus de poursuite montant trop faible
2009	Droit d'inscrip 2009-2010 DAEU	[REDACTED]	40,00	Refus de poursuite montant trop faible
2009	Droit d'inscrip 2009-2010 DAEU	[REDACTED]	40,00	Refus de poursuite montant trop faible
2009	Droit d'inscrip 2009-2010 DAEU	[REDACTED]	40,00	Refus de poursuite montant trop faible
2009	Droit d'inscrip 2009-2010 DAEU	[REDACTED]	40,00	Refus de poursuite montant trop faible
2009	Paie négative	[REDACTED]	41,40	Refus de poursuite montant trop faible
2009	Paie négative	[REDACTED]	258,33	Montant faible pour poursuite par voie huissier
TOTAL			1 873,92	

Refus de poursuite Montant trop faible en application de la délibération du Conseil d'Administration en date du 16 Avril 2009 qui fixe à 50 € le montant minimal des poursuites contensieuses

A mandater au compte 654 (créances irrécouvrables)